

Michèle Picard
MAIRE DE VÉNISSIEUX
CONSEILLÈRE MÉTROPOLITAINE

Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Le 29 avril 2020

N/Réf. : JP/DD

Monsieur le Premier Ministre,

Jamais notre pays n'avait connu une telle crise sanitaire depuis l'après-guerre. Depuis plus d'un mois, dans les hôpitaux, dans les Ehpad, les personnels soignants se battent sans compter pour sauver des vies et lutter contre la pandémie du Covid-19. Chaque Français salue leur engagement, le courage dont ils font preuve et leur professionnalisme. Cette crise sanitaire est accompagnée d'une crise sociale et économique sans précédent. De nombreux secteurs économiques sont à l'arrêt et environ 10 millions de salariés sont au chômage partiel, a annoncé votre ministre du Travail. Soit plus d'un salarié du secteur privé sur deux. D'autres n'ont, quant à eux, plus aucune activité.

Dans les quartiers populaires, cette crise sociale n'a pas attendu le déconfinement progressif de notre pays pour s'installer durablement. Elle est déjà là, bien présente. Le moindre aléa, la moindre perte de salaire fait basculer les familles les plus modestes dans la précarité et la pauvreté. Véritable marqueur des inégalités sociales de notre pays, cette pandémie accentue les difficultés quotidiennes des plus fragiles pour se nourrir, pour payer le loyer et faire face aux charges courantes. Dans le même temps, les associations de solidarité font état d'une demande d'aides en très forte augmentation de la part de la population. A Vénissieux, comme dans tant d'autres villes populaires, les appels auprès du centre communal d'action sociale affluent au fur et à mesure que le confinement (que chacun sait nécessaire et utile pour la santé de tous) se prolonge. Notre commune a décidé d'apporter un soutien économique aux familles les plus modestes pour aider les enfants à accéder à une alimentation de qualité et en quantité suffisante. La Ville de Vénissieux a ainsi mis en place une aide alimentaire à 1380 familles et 2329 enfants bénéficiant de tarifs sociaux à la restauration scolaire municipale.

Dans ce contexte sanitaire, social et économique si difficile et si tendu, il serait injustifiable et inconscient de mettre un terme à la trêve hivernale et de procéder à des expulsions locatives, qui ont été interdites jusqu'à fin mai en raison de l'épidémie de coronavirus. Début juin, les difficultés des plus modestes seront toujours là, nous le savons bien.

.../...

C'est la raison pour laquelle, Monsieur le 1^{er} Ministre, je demande l'instauration d'un moratoire sur les expulsions locatives, comme la fondation de l'Abbé Pierre et certains maires en ont fait part également. N'ajoutons pas de pauvreté à la pauvreté et d'angoisses supplémentaires pour ces familles qui ont de plus en plus recours à la distribution alimentaire et font appel aux services et aux aides des collectivités locales. Le remède, croyez-moi, serait pire que le mal et relèverait de la non-assistance à personnes en danger si jamais les expulsions locatives devaient reprendre. De même, il me semble impératif que le gouvernement renforce et maintienne au-delà de fin mai les 14.000 places d'hébergement d'urgence qui devaient fermer fin mars.

Des maires, chaque année, prennent des arrêtés contre les expulsions locatives sans solution de relogement, les coupures d'énergies et les saisies mobilières. J'en fais partie et je mène avec eux ce combat juste et solidaire, ce combat pour la dignité humaine. Année après année, les expulsions locatives atteignent de nouveaux records. En 2018, *«plus de 36 000 personnes»* ont été expulsées de leur logement selon la Fondation Abbé Pierre, soit une hausse de 2,9 % par rapport à 2017. En quinze ans, ce chiffre a augmenté de 106%. Grâce au travail considérable mené, en amont, par la ville et les acteurs sociaux, plus de 50 % des situations ont pu aboutir à une solution, évitant ainsi l'expulsion.

Le moratoire que je demande constitue une première réponse urgente et vitale dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons, mais nul ne saurait s'exonérer d'un véritable plan d'urgence à plus long terme pour mettre fin à des pratiques que je qualifie d'inhumaines.

Dans un contexte social qui va continuer de se dégrader ces prochains mois, l'Etat se doit d'être aux côtés des locataires les plus en difficulté. La création d'une nouvelle aide dans le cadre du FSL pour compenser l'impact des pertes de revenus sur l'effort du reste à charge pendant cette période serait une mesure de justice sociale utile et nécessaire.

Monsieur le Premier Ministre, le monde d'après ne sera pas le monde d'avant, comme l'a avancé le Président de la République. Les décisions que nous prenons aujourd'hui, les actes qui suivront dès demain devront être conformes aux paroles que je viens de mentionner. L'État a pu compter sur l'engagement sans faille des collectivités locales pour mettre en œuvre sur le terrain les mesures nationales de l'urgence sanitaire, par l'engagement total des fonctionnaires territoriaux, la réactivité de nos missions et nos capacités à innover.

.../...

C'est par les liens de solidarité de notre République, une et indivisible, et par de nouvelles solidarités à imaginer, sociales, économiques, fiscales, que nous sortirons plus forts et plus unis de cette crise profonde et dramatique pour de nombreuses familles.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de ma haute considération.

Michèle PICARD

